"On veut épargner au plan Schuman le sort de Finebel" dans Het Parool (20 juin 1950)

Légende: Le 20 juin 1950, pour l'ouverture des négociations à Paris sur le plan Schuman, le quotidien néerlandais Het Parool aborde la question de l'absence du Royaume-Uni de la table des négociations et examine la position des Pays-Bas face aux enjeux du plan Schuman.

Source: Het Parool. Vrij Onverveerd. dir. de publ. Van Norden, W.; Réd. Chef Van Heuven Goedhart, G.J. 20.06.1950, n° 1.670; 10. Jg. Amsterdam: Het Parool. "Men wil plan-SCHUMAN voor lot van FINEBEL behoeden", p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

 $http://www.cvce.eu/obj/on_veut_epargner_au_plan_schuman_le_sort_de_finebel_d\\ ans_het_parool_20_juin_1950-fr-572ac243-94dc-4bao-91f8-5eceoe6c8ofa.html$



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016



Une conférence clé à Paris

On veut épargner au plan Schuman le sort de Finebel

La proposition des Pays-Bas est également à l'ordre du jour

(De notre correspondant)

PARIS, le 20 juin. – Aujourd'hui a débuté au Salon de l'Horloge du Quai d'Orsay la conférence sur le plan Schuman, la proposition visant à l'unification de l'industrie du charbon et de l'acier de l'Europe occidentale. Robert Schuman a lui-même présidé la séance d'ouverture. Six pays y prennent part: la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et l'Italie. La délégation française a à sa tête M. Monnet, qui souhaite marquer de son empreinte le plan de reconstruction économique de la France et est considéré comme l'un des principaux auteurs du plan Schuman.

Une mission de la plus haute importance

La conférence de Paris a été ouverte aujourd'hui par le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman. Dans son discours, il a notamment déclaré:

«On a reproché à la France d'agir prématurément. On a parlé de précipitation et de brutalité. Mais l'expérience nous a appris que les meilleures initiatives sont gâchées lorsqu'elles sont ralenties, après leur naissance, par une consultation préliminaire.»

M. Schuman poursuivit: «Jamais on ne s'est toutefois essayé à un système comme celui dont nous allons débattre à présent. Jamais auparavant des nations n'ont décidé de leur plein gré mais après une concertation commune de céder une part de leur souveraineté à un organe supranational indépendant.»

«Notre initiative n'entend à aucun égard dénigrer ou mal interpréter les tentatives entreprises ailleurs en Europe afin d'assainir la position économique de l'Europe. Monsieur Stikker a récemment apporté une contribution importante et productive, et ce dans un domaine différent du nôtre. En ce qui concerne ces deux objectifs, il n'est pas question d'imitation ou de contradiction.»

Et le ministre de conclure: «C'est une mission de la plus haute importance que nos gouvernements nous ont confiée. Nous l'assumons avec fierté et conscients de notre responsabilité. Nous sommes conscients que nous ne pouvons échouer ou renoncer sans avoir obtenu de résultat.»

Un seul pays manque à l'appel: le Royaume-Uni. Force est de constater que cette première tentative de concrétisation de la coopération européenne par ses propres moyens a confirmé la neutralité de l'Empire britannique. Nous n'avons toutefois pas utilisé notre dernière cartouche. L'ambassadeur britannique sera tenu informé du déroulement des négociations par Monsieur René Alphand, directeur du département économique du Quai d'Orsay, l'homme qui exerce au sein du département français un rôle identique à celui de notre Monsieur Hirschfeld national avant sa nomination au poste de Haut Commissaire. Comme on le sait, il s'agissait d'une position dominante.

Par ailleurs, les travaux de la commission d'experts britannique, mise sur pied par son gouvernement en vue de se pencher sur le plan Schuman, touchent à leur fin. Jeudi, elle soumettra son rapport au gouvernement britannique et il sera ensuite transmis à Monsieur Poll, chef de la délégation britannique auprès de l'O.E.C.E. qui, selon le déroulement des négociations, communiquera aux délégations prenant part à la conférence certains éléments de ce rapport. Les observateurs britanniques sont censés rester neutres tant que le débat porte sur les formes juridiques; cependant, dès que les points pratiques seront mis sur la table, les Britanniques feront part de leur point de vue.

Schéma organisationnel



Les Français proposeront sans aucun doute un schéma organisationnel qui devra être défini dans un traité. Dans ce schéma, les pouvoirs de direction devront être décrits, de même que la mission de l'organe industriel et les garanties que les États exigeront pour que le nouvel organe soit non seulement efficace, mais aussi qu'il fonctionne de manière équitable. C'est là le point de départ constitutionnel ou, si vous voulez, politique.

C'est très important; il suffit de se rappeler la grande polémique qui a jailli autour des prérogatives de la haute autorité. En effet, son pouvoir devra, certainement en partie, se constituer à partir de bribes de souveraineté, auxquelles les États participants acceptent de renoncer à son profit. Il est toutefois certain que certaines des délégations prêtent au moins autant attention à l'aspect économique, commercial ou, si l'on veut, pratique des problèmes soulevés et il n'est pas impensable que les premiers accrochages aient trait à la question de savoir quel aspect mérite la priorité.

Parmi les Néerlandais, il y en a quoi qu'il en soit qui réalisent que les Français ont lancé un plan qui se singularise davantage par son côté séduisant que par le côté concret de son contenu. On a vécu une situation quelque peu similaire avec l'annonce de Finebel, qui a fini par n'être plus que l'ombre d'elle-même et a disparu de la scène. On voudrait volontiers épargner un tel sort au plan Schuman. Celui-ci suppose concrètement de tirer équitablement profit des différents intérêts de l'acier et du charbon, à savoir de procéder à une adaptation des salaires et des prix dans ce secteur et à une réglementation des ventes et de la production — un processus complexe, voire douloureux pour certains, qui pourrait avoir de lourdes conséquences sur les intérêts majeurs. C'est peut-être la raison pour laquelle M. Schuman a déclaré dimanche dans son discours que son plan supposait uniquement une organisation de la production et non des ventes, ce qui a créé une certaine surprise. Cette fois, les pays du Benelux voudront des propositions vraiment concrètes, voire des engagements.

C'est sous cet angle également que le plan néerlandais peut être envisagé. Ce plan prévoit en effet une forme d'intégration européenne privilégiant la compensation des intérêts qui doivent être sacrifiés. Les Belges, dont la production de charbon et d'acier occupe encore une position relativement favorable et qui attendent surtout du plan Schuman un adoucissement de la concurrence et un élargissement de leurs débouchés, sont à cet égard un peu moins pessimistes. La délégation néerlandaise a passé une journée à Bruxelles lors de son trajet vers Paris afin de faire concorder les points de vue des pays du Benelux.

Quelques chiffres

Pour donner une idée de l'importance de la conférence, nous citons ci-après quelques données chiffrées sur la production de charbon et d'acier des pays participants, en millions de tonnes:

```
Acier Charbon
France
             9,1
                    103
Sarre 1,8
             14
Allemagne de l'Ouest
                          9,2
                                 51
Belgique
             3,8
                    28
Luxembourg 2,8
Pays-Bas
                    12
Italie
      2,0
             1
Total
      28.7
             209
```

La position britannique prend cependant tout son sens si l'on considère les chiffres qui passent à 46,3 et à 434 lorsqu'on inclut le Royaume-Uni. Avec la participation du Royaume-Uni, quatre-vingt-dix pour cent de la production concernée est sous le contrôle de l'organisation.

Au cours des négociations liées à Finebel, les Pays-Bas ont estimé qu'une coopération économique sans la participation de la Grande-Bretagne n'était guère acceptable; ce point de vue nous est dicté par nos intérêts dans la zone sterling. Nous nous trouvons à présent devant le fait accompli; d'un autre côté, la participation de l'Allemagne rend cette coopération économique plus intéressante, au vu des intérêts bien réels que nous



avons également en Allemagne.

Cette conférence est en soi un succès indéniable pour la France, un succès politique. Tous les espoirs se tournent néanmoins vers un succès économique (à savoir une organisation économique fonctionnelle) et c'est seulement si ce résultat est atteint que la conférence prendra tout le sens que nous espérons.

